

LES MISSIONS DE CHEOPS NATIONAL

Créé en 2014, de la fusion des deux réseaux Unith et Ohé Prométhée, et rejoint par des Cap emploi non affiliés, Cheops, le Conseil national Handicap & Emploi des Organismes de Placement Spécialisés, représente les Cap emploi auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux.

Cheops s'appuie sur un socle de valeurs associatives et entrepreneuriales de type réseau. Ses actions permanentes ont pour objet de :

- ▶ **Représenter l'ensemble des Organismes de Placement Spécialisés dénommés Cap emploi.**
- ▶ **Participer à la définition et la mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi**, à la formation et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- ▶ **Professionaliser les équipes** et les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes handicapées

REPRESENTATIONS INSTITUTIONNELLES

Cheops siège :

- A la commission des politiques d'intervention de l'Agefiph
- Au Comité national du Fiphfp
- Au Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH)
- Au collectif handicap
- Au Défenseur des droits
- Au Collectif emploi accompagné



UN RÉSEAU QUI SE PROFESSIONNALISE



par son centre de formation

Le centre de formation Handi-formation certifié Qualiopi propose des formations pour l'emploi des personnes en situation de handicap aux professionnels et aux gestionnaires de Ressources Humaines.

à travers sa démarche de certification, norme ISO 9001 : Un tiers des associations gestionnaires Cap emploi certifiées depuis la mise en place de la démarche

à travers la mise en place du Centre Ressources de la Compensation du Handicap (CRICHE). Le CRICHE a pour vocation d'aider tout conseiller Cap emploi dans sa démarche d'accompagnement en lui proposant d'explorer le champ de la compensation du handicap.

Le label Cap emploi a été créé **en 2000**.

Les Cap emploi sont des organismes de placements spécialisés (OPS)

98 structures sont présentes sur l'ensemble du territoire.

2500 salariés mettent en oeuvre l'offre de services à destination des personnes en situation de handicap, bénéficiaires de l'obligation d'emploi, en cours de l'être ou prêtes à engager une démarche en ce sens et des employeurs privés et publics



Ils sont financés par :



Le pilotage de l'activité est assuré par l'Etat (DGEFP au niveau national et DREETS au niveau régional) et les financeurs



2022 : mise en place du lieu unique d'accompagnement (LUA) au sein des agences des Pôle emploi



Cap emploi est **membre du Service public de l'emploi**, au même titre que Pôle emploi et les Missions Locales

Cap emploi est **membre du Service Public Régional de l'Orientation**

Cap emploi est **opérateur du CEP**, pour les demandeurs d'emploi comme pour les salariés ou les travailleurs non salariés

Cap emploi est **prescripteur des aides et mesures de droit commun et spécifiques**

L'OPS assure une mission de service public et à ce titre respecte les principes inhérents à cette mission :

L'agence Pôle emploi devient le Lieu Unique d'Accompagnement, le LUA:

l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap sont accompagnés **au sein des agences de Pôle emploi**, que leur conseiller référent soit un conseiller Pôle emploi ou Cap emploi

L'ensemble des **expertises des deux réseaux** y travaillent en **synergie** pour apporter une réponse aux besoins des demandeurs d'emploi et des employeurs : conseillers accompagnement/entreprises, psychologues du travail, conseillers gestion des droits...

▶ le principe d'égalité et de neutralité du service public qui interdit toute différence de traitement, toute discrimination et toute distinction fondée sur l'appartenance religieuse, politique

▶ le principe de continuité du service destiné à satisfaire les demandes des bénéficiaires de façon régulière au cours des jours ouvrés ;

▶ le principe d'adaptation ou de mutabilité qui signifie que les services fournis doivent être adaptés aux besoins du public ;



LES MISSIONS

Cap emploi délivre son offre de services dans deux domaines :

► Accompagnement vers l'emploi

- Informer, conseiller et accompagner les travailleurs handicapés dans leur recherche d'emploi puis dans leur intégration professionnelle
- Informer, mobiliser puis accompagner les employeurs dans leur démarche de recrutement et d'intégration de collaborateurs en situation de handicap

► Accompagnement dans l'emploi

- Informer, conseiller et accompagner les salariés et les employeurs face à une problématique :
 - d'évolution professionnelle
 - de transition professionnelle
 - de maintien dans l'emploi

L'intervention de Cap emploi vise toujours à :

- Compenser le handicap
- Sécuriser le parcours de la personne en situation de handicap
- Etre en complémentarité avec les autres acteurs de droit commun et spécifiques

LES ENGAGEMENTS

- Sécuriser les parcours professionnels pour faciliter l'accès à l'emploi et prévenir des ruptures
- Proposer un accompagnement global auprès des employeurs sur la question de l'emploi et du handicap
- Gérer les transitions professionnelles et garantir le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
- Apporter une meilleure lisibilité des services rendus aux personnes et aux employeurs.

LES PUBLICS CIBLES

L'OPS développe une expertise dans **l'accompagnement et la construction de parcours** pour des publics qui nécessitent **un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leur handicap**

Compte tenu de son expertise, l'OPS informe, conseille et **accompagne les employeurs dans leurs problématiques de recrutement et de maintien dans/en emploi**

Les personnes handicapées bénéficiaires de l'article L. 5212-13 du code du travail

- Quel que soit leur statut : demandeurs d'emploi, salariés, agents de la fonction publique, travailleurs indépendants

Tous les employeurs peuvent bénéficier des services de Cap emploi

- Quel que soit leur effectif, qu'ils soient soumis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou pas
- Quel que soit leur secteur d'activité (public, privé)
- Y compris les travailleurs non salariés (artisans, commerçants, professions libérales, exploitants agricoles, etc...) pour eux-mêmes

Les Cheops régionaux

Cheops Auvergne-Rhône-Alpes

Président : Gérard MORLET

85 Impasse de l'Ouvèze – Queue de Loup
07000 Saint-Julien-en-Saint-Alban
contact@cheops-auvergnerhonealpes.com
www.cheops-auvergnerhonealpes.com

Cheops Bourgogne-Franche-Comté

Président : Daniel CARTEREAU

15 rue de l'arquebuse
21000 Dijon
contact@cheops-bourgognefranchecomte.com
www.cheops-bourgognefranchecomte.com

Cheops Bretagne

Président : Hervé GODARD

6 allée de la Guérinière
35067 Rennes
contact@cheops-bretagne.com
www.cheops-bretagne.com

Cheops Centre-Val de Loire

Président : Camille MONIN

4 impasse monbarry
45140 Ormes
contact@cheops-centrevalde Loire.com
www.cheops-centrevalde Loire.com

Cheops Corse

Président : Lucien BARBOLOSI

253 route d'Agliani Quartier Montesoro
20600 Bastia
contact@cheops-corse.com
www.cheops-corse.com

Cheops Grand Est

Président : Jean-Louis LECOQC

Maison de l'entreprise –
Site technologique Saint Jacques II
8, rue Alfred Kastler
54320 Maxeville
contact@cheops-grandest.com
www.cheops-grandest.com

Cheops Guadeloupe

Président : Frank MAYNADIE

Immeuble MAGIC 1 , Etage 1,
Zac de Houelbourg III Rue Jean Gothland -
Zone Voie verte
97122 Baie Mahault
contact@cheops-guadeloupe.com
www.cheops-guadeloupe.com

Cheops Hauts-de-France

Président : Dominique DUPUIS

23 Chemin du moulin Delmar
59708 Marcq en Baroeul Cedex
contact@cheops-hautsdefrance.com
www.cheops-hautsdefrance.com

Cheops Île-de-France

Président : Alain FROUARD

55, rue Boissonnade
75014 Paris
contact@cheops-iledefrance.com
www.cheops-iledefrance.com

Cheops Martinique

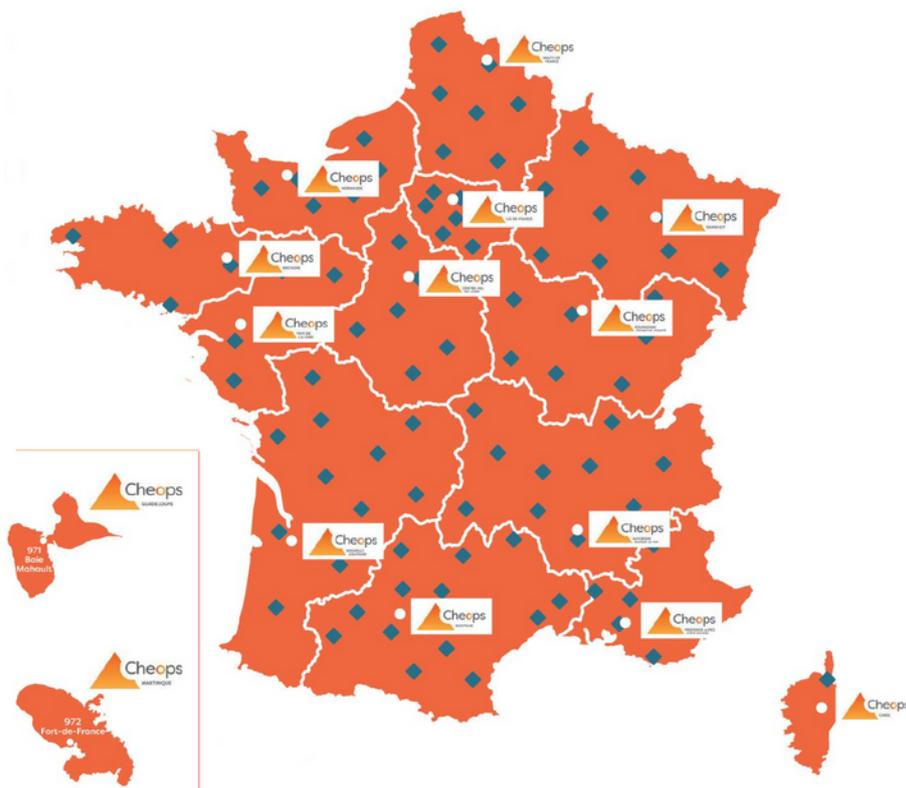
Président : Henri CAGE

Espace Pythagore
1 rue Georges Eucharis
Lot. Dillon stade
97200 Fort de France
contact@cheops-martinique.com
www.cheops-martinique.com

Cheops Normandie

Président : Patrick ARREGUI

6 rue Ferdinand Buisson
Parc Athéna
14280 Saint Contest
contact@cheops-normandie.com
www.cheops-normandie.com



Cheops Nouvelle-Aquitaine

Président : Allain MAUBERT

23, quai de Paludate
33800 Bordeaux
contact@cheops-nouvelleaquitaine.com
www.cheops-nouvelleaquitaine.com

Cheops Occitanie

Président : Pierre MINERAUD

Anthyllis 8, rue Paul Mesplé
31100 Toulouse
contact@cheops-occitanie.com
www.cheops-occitanie.com

Cheops Pays de la Loire

Président : Bruno MOUSSET

51 avenue du Grésillé
49000 Angers
contact@cheops-paysdelaloire.com
www.cheops-paysdelaloire.com

Cheops Provence-Alpes-Côte d'Azur

Présidente : Michèle POUSSIER

38, Avenue de l'Europe
13090 Aix en Provence
contact@cheops-provencealpescotedazur.com
www.cheops-provencealpescotedazur.com

Cheops

47 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS | Tél. 01 44 23 76 06 | Fax 01 44 23 70 56 |

cheops@cheops-ops.org | www.cheops-ops.org

Retrouvez Cheops conseil sur les réseaux sociaux :

